

-----Message d'origine-----

De : Bernard Fournier [mailto:bernard.fournier@genivar.com]

Envoyé : 25 juillet 2007 11:20

À : Loiselle, Renée

Cc : veillet.guy@hydro.qc.ca

Objet : Fwd: Avis de projet - Projet Canadian Malartic - Errata

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique de ce matin, veuillez noter qu'une erreur cléricale s'est glissée dans le document mentionné en rubrique qui vous a été transmis la semaine dernière. Cette erreur est la page 20 du document, au 2ème paragraphe de la section intitulée "Secteurs d'exploitation (fosses à ciel ouvert)", là où il est mentionné que la "capacité nominale de production fixée à ce jour dans les cadre du projet est de 4 000 tpd". Il s'agit plutôt d'une capacité nominale de production de "40 000 tpd" qui est prévue avec le projet. Cela est d'ailleurs conforme avec la capacité nominale mentionnée à la page 22 dudit document où, au 1er paragraphe de cette page (2ème phrase), il est indiqué que la capacité nominale de production de minerai prélevé dans les fosses sera de l'ordre de 40 000 tpd.

M. Veillet : ces informations vous sont aussi transmises p.c.q l'avis de projet vous a été envoyé dans le cadre de la construction de ligne à haute tension qui alimentera le complexe industriel.

Merci de prendre en note ces informations et je vous souhaite une bonne journée

P.S. Veuillez ignorer mes questions de le courriel précédent; je n'avais pas inscrit votre bonne adresse (pour Mme Loiselle). Maintenant c'est fait.

Bernard Fournier, a.-g., M.ATDR

Chargé de projets

Environnement

GENIVAR S.E.C.

5858, ch. de la Côte-des-Neiges, 4e étage

Montréal (Québec) H3S 1Z1

Tél. : (514) 340-0046

Fax : (514) 340-1337